

AVIS MAROCLEAR N° 160/2026**ECHANGE DE LA VALEUR
SOTHEMA**

Les affiliés sont informés de l'OST de changement de la valeur nominale de **SOTHEMA** dont la valeur nominale devient 10 Dhs.

Cette opération se traduira au niveau de MAROCLEAR par une opération d'échange dont les modalités sont les suivantes :

CARACTERISTIQUES DE L'ECHANGE

Ancien code ISIN	Nouveau code ISIN	Libellé de la valeur	Date D'effet Bourse	Date D'effet Maroclear
MA0000012502	MA0000012833	SOTHEMA	05/05/2026	05/05/2026

MODALITES D'ECHANGE**1° - Ouverture des comptes**

MAROCLEAR procédera à l'ouverture de deux comptes au nom de CFG BANK, en sa qualité de centralisateur de l'opération, à savoir :

- un compte de sortie « titres échangés » 3580000000, dans l'ancienne valeur ;
- un compte de répartition « titres à répartir suite à échange » 3310000000, dans la nouvelle valeur.

2° - Modalités d'exercice

Les affiliés concernés devront procéder au transfert des titres en débitant leurs comptes dans l'ancienne valeur (MA0000012502 « VN 50 ») et créditant le compte de « titres échangés ».

3° - Répartition des actions nouvelles

CFG BANK procédera à la livraison des nouveaux titres, en débitant le compte de « titres à répartir suite à échange » et en créditant les comptes des affiliés dans la nouvelle valeur (MA0000012833 « VN 10 »).

4° - Ajustement Bourse :

A partir de l'ouverture de la journée d'échange du 05/05/2026 :

1- Les AIO transmis à Maroclear pour la couverture des contrats sur le code ISIN **MA0000012502** s'effectuera avec le Ticker **EXSOT2** à partir du 05/05/2026.

2- Les AIO transmis à Maroclear pour la couverture des contrats sur le code ISIN **MA0000012833** s'effectuera avec le Ticker **SOT** à partir du 05/05/2026.

Il est à noter que pour le dénouement des contrats sur la valeur **MA0000012502** avec date de négociation **avant le 05/05/2026**, les affiliées sont tenus de provisionner leurs obligations Titres et de procéder à leurs échanges après leurs dénouements.

Direction des Opérations